

Référentiel de compétences et d'évaluation

Intitulé de la certification

“Faciliter les dynamiques collaboratives et l'intelligence collective”

Description du métier, de l'activité ou de la situation professionnelle à partir duquel la certification est initiée

Elle s'adresse dans les organisations aux collaborateur.rice.s (chargé.e.s de mission, chargé.e.s de missions développement durable et RSE, chef.fe de projet en organisation, Responsable des projets organisation, Responsable en organisation, responsables innovation ou transformation, responsable de laboratoire d'innovation, etc.) dont le rôle est d'accompagner le changement, d'animer les interfaces entre les équipes pour diminuer le travail en silo, de générer des ressources partagées, de traiter les problèmes et dysfonctionnements en y associant tout le monde, d'animer les temps collectifs au sein des équipes avec leurs manager.e.s ou entre services et équipes quelles que soient les intentions.

Elle s'adresse aux consultant.e.s (Conseiller.ère en organisation d'entreprise, Conseiller.ère en conduite du changement, Consultant .e en management, Consultant.e en management qualité, Consultant.e en organisation, Consultant.e / en stratégie/organisation, coach) dont l'activité se centre sur l'accompagnement au changement dans les organisations, le développement de l'innovation au service des utilisateur.rice.s en s'appuyant sur des démarches d'innovations participatives, la facilitation de la concertation dans le secteur public, le pilotage de projet

Elle s'adresse aux manager.e.s dans les organisations qui portent des projets de transformations managériales.

Elle atteste l'acquisition des compétences concernant le cadre d'intervention, les processus, les outils et la posture nécessaires à l'émergence et au développement de l'intelligence collective et des dynamiques collaboratives dans les groupes de travail.

Prérequis à la certification

- Avoir suivi tous les modules de formation des parcours proposés par Polème ou par Formapart (avec maximum une journée d'absence)
- Avoir réalisé une action de facilitation en co-facilitation
- Avoir rédigé et rendu le mémoire 1 mois avant la date de session de l'examen

Choix de l'action de facilitation objet du mémoire

Un temps de présentation de l'action de facilitation objet du mémoire est organisé par l'organisme certificateur pour valider le choix de cette action qui doit permettre l'exercice des compétences du référentiel.

Conditions d'évaluation

L'évaluation est réalisée à partir d'une action de facilitation qui fait l'objet d'un mémoire.

Cette action est menée avec un ou plusieurs co-facilitateur.rice.s. Elle est d'une durée d'un jour minimum en présentiel ou à distance (en 3 ou 4 rencontres).

Il est demandé au. à la candidat.e de trouver une mission de facilitation durant laquelle il.elle aura à cadrer la demande, concevoir, préparer, faciliter l'atelier ou séminaire et débriefer avec le.la commanditaire de l'action de facilitation.

Dans son mémoire, le.la candidat.e retrace son expérience et explique ses intentions de facilitateur.rice, ses options et ses choix.

Modalités d'évaluation :

Soutenance orale d'environ 1h00 au cours de laquelle le.la candidat.e, à partir de son expérience porte un regard critique sur sa prestation à partir de son intention de facilitateur.rice : mettre en place les conditions nécessaires à l'émergence et au développement de l'intelligence collective et des dynamiques collaboratives dans les groupes de travail.

Le jury, en s'appuyant sur la présentation orale et le mémoire, questionne le.la candidat.e sur les éléments qui lui semblent nécessaires d'approfondir pour valider ou non les compétences à partir du référentiel d'évaluation.

Référentiel de compétences et d'évaluation

Compétences	Critères d'évaluation
<p>Avant</p> <p>CP1- Cadrer le besoin du. de la client.e pour faire émerger la problématique principale, les questions posées au groupe et les livrables attendus de l'action de facilitation en le.la questionnant sur son contexte, ses contraintes et ses objectifs opérationnels et humains.</p>	<p>Cr1. Les éléments de contexte et les contraintes sont recueillis ; les points essentiels sont identifiés et permettent de comprendre l'environnement de l'action demandée et les attentes du.de la client.e.</p> <p>Cr2. L'évolution de la formulation de la problématique traduit la valeur ajoutée du cadrage réalisé par le.la facilitateur.rice.</p> <p>Cr3. Les objectifs humains et opérationnels, les questions posées au groupe et les livrables qui ont émergé du cadrage sont formulés et sont cohérents avec les éléments de contexte et les contraintes identifiés.</p>
<p>CP2 - Structurer un dispositif d'accompagnement sur mesure, basé sur des dynamiques collaboratives, pour répondre aux éléments identifiés lors du cadrage, en co-construisant les étapes de l'accompagnement avec le.la client.e ou le comité de pilotage (instance de décision)</p>	<p>Cr1. Le dispositif d'accompagnement proposé prévoit les éléments nécessaires à la réussite de l'action en détaillant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les intentions et la logique globale - la chronologie des interventions - les points de vigilance - le processus de construction et communication avec le.la commanditaire et avec les participant.e.s - les principales étapes des ateliers collaboratifs - la constitution des groupes. <p>Cr2. Le dispositif répond au contexte, aux contraintes, aux objectifs et livrables à atteindre.</p> <p>Cr3. Les rôles et responsabilités du.de la commanditaire, des facilitateur.rice.s sont clarifiés.</p>

Référentiel de compétences	
Compétences	Critères d'évaluation
CP3 - Co-construire avec le.la client.e ou le comité projet (groupe de travail) le déroulé de l'atelier collaboratif et ses alternatives, pour répondre à l'objectif posé et produire le livrable attendu en s'appuyant sur des méthodes favorisant l'intelligence collective.	Cr1. Les différentes étapes de co-construction et le déroulé final de l'atelier collaboratif sont présentés
	Cr2. L'intention globale de l'atelier est explicitée. Le fil rouge, la métaphore ou le thème proposé pour l'atelier permettent l'engagement des participant.e.s au service de l'objectif.
	Cr3. Les séquences : <ul style="list-style-type: none"> - s'enchaînent de façon cohérente, chacune étant utile à la suivante, - respectent le temps imparti, - permettent d'atteindre le livrable attendu, - font participer l'ensemble des membres du groupe en intelligence collective, - permettent de gérer l'énergie du groupe (pause, energiser, temps de centrage).
	Cr4. Pour chaque séquence, sont décrits : <ul style="list-style-type: none"> - l'intention, - l'objectif, - la méthode ou l'outil utilisé, - la consigne proposée, - la constitution des groupes (temps individuel, sous-groupe, plénière), - le livrable, - le rôle de chaque facilitateur.rice.
	Cr5. Les points de vigilance sont identifiés et des alternatives sont proposées

Référentiel de compétences	
Compétences	Critères d'évaluation
<p>CP4 - Définir les aspects organisationnels et les éléments matériels nécessaires à l'atelier pour favoriser l'implication des participant.e.s et le bon déroulement de l'atelier, en tenant compte de la taille du groupe et des éléments de cadrage, et le cas échéant, des situations de handicap.</p>	Cr1. La liste des éléments logistiques (matériel , équipements, restauration, prestations) est établie, chiffrée et validée par le.la client.e et précise les responsabilités de chacun.e.
	Cr2. L'invitation est rédigée de manière à donner les informations précises et/ou nécessaires aux participant.e.s et est formulée avec l'intention de susciter l'envie de participer.
	Cr3. L'accueil, l'espace de rencontre et de production sont organisés pour fluidifier les déplacements des participant.e.s pendant l'atelier et favoriser leur implication.
	Cr4. Les supports de travail sont conçus et réalisés pour guider le travail du groupe lors de l'atelier.
	Cr5. La coordination avec les autres prestataires (restauration, ingénierie du son, responsable du lieu) est définie pour clarifier le rôle de chacun.e afin que l'organisation soit fluide et efficace le jour J .
<p>Pendant</p> <p>CP5 - Guider les participant.e.s, tout au long de l'atelier, pour créer la dynamique collaborative et favoriser leur engagement dans l'action attendue, en précisant l'activité à réaliser, son but, les consignes de déroulement tout en restant neutre concernant les idées produites et la prise de décision.</p>	Cr1. Les modalités d'ouverture permettant la création du groupe et le lancement de la dynamique collaborative sont précisées (consignes, séquence de brise-glace adapté à la culture du groupe)
	Cr2. Pour chaque séquence, la consigne est écrite. Elle permet aux participant.e.s de comprendre l'intention, le type de production attendue, le matériel à leur disposition, le temps imparti et l'organisation du groupe, pour s'engager dans l'action.
	Cr3. La production (idées, solutions, actions, etc. proposées) est réalisée par le groupe sans l'intervention du.de la facilitateur.rice sur le contenu.
	Cr4. Pour chaque séquence, les livrables produits correspondent à ce qui est attendu et permettent l'atteinte du livrable final.

Référentiel de compétences	
Compétences	Critères d'évaluation
<p>CP6 - Piloter le déroulement de l'atelier pour atteindre les objectifs en modifiant si besoin ce qui était initialement prévu compte tenu de l'avancée des résultats, des interactions au sein du groupe et du temps disponible.</p>	Cr1. L'avancée des résultats, les types d'interaction au sein du groupe sont évalués au regard du temps disponible.
	Cr2. Les choix et décisions de continuité ou d'ajustement du déroulé sont justifiés.
	Cr3. Les ajustements effectués permettent d'atteindre le livrable défini ou revu avec le groupe et de maintenir l'implication du groupe.
<p>CP7 - Prendre en compte le fonctionnement du groupe et les interactions entre les personnes pour permettre à chaque participant.e, y compris en situation de handicap, de s'exprimer, écouter, partager ses idées et participer aux prises de décision, en encourageant la dynamique positive ou en intervenant de manière bienveillante sur les freins à la dynamique collective.</p>	Cr1. La qualité des interactions et des relations entre les participant.e.s est régulièrement observée/évaluée.
	Cr2. Les décisions d'interventions permettant de renforcer la dynamique positive ou de traiter les freins identifiés sont expliquées.
	Cr3. Les interventions mises en œuvre sont utiles à la dynamique du groupe et permettent à chaque participant.e de s'exprimer, écouter, partager ses idées et participer aux prises de décision.
<p>CP8 - Coopérer avec les autres facilitateur.rice.s présents (co-facilitateur.rice.s) pour ajuster le déroulement en fonction de ce que chacun perçoit au service de la dynamique du groupe et des objectifs à atteindre, en ayant construit une relation de qualité et en créant des espaces d'échanges pendant l'atelier.</p>	Cr1. Les rôles entre co-facilitateur.rice.s sont clarifiés, les règles de fonctionnement sont établies, les intentions et les informations nécessaires sur les modes de fonctionnement de chacun.e sont partagées.
	Cr2. Des temps d'échanges pour partager les diagnostics des co-facilitateur.rice.s sur le déroulement de l'atelier et définir des suites à donner sont organisés pendant l'atelier.
<p>Après</p> <p>CP 9 - Réaliser un bilan et une liste de préconisations pour le futur avec le.la client.e pour adapter le dispositif d'accompagnement, en exploitant au mieux le livrable de l'atelier et les évaluations.</p>	Cr1. Le facilitateur organise une étape de bilan avec des participants afin d'évaluer leur satisfaction et recueillir leurs préconisations pour la suite.
	Cr2. Le facilitateur organise une réunion bilan avec le client afin de présenter le livrable, le niveau de satisfaction des participants et de définir les suites à donner.